

Economies : qu'on arrête d'instruire les plaintes à la Fourest...



Nous ne pouvons que nous étonner des dépenses faites par la justice qui est en grande difficulté budgétaire. Être choqués par les déclarations de juges d'instruction qui veulent comme à Créteil, faire libérer des détenus en préventive du fait d'un manque d'effectifs suite aux contraintes budgétaires.

Considérer que la justice pourrait faire des économies si elle le souhaitait vraiment en ne suivant pas des plaintes d'associations répétitives qui ressemble désormais plus à de la persécution contre des sites de réinformation ou de lutte contre l'islamisation.

Il se trouve que ce n'est pas le cas, et que les tribunaux s'encombrent volontairement pour avoir à juger des cas estimés abusivement par des journalistes, des essayistes,

des associations et autres, qui ont la facultés d'intervenir facilement sur des radios et télévisions. D'ailleurs, dans ces émissions, Madame Fourest ne se prive pas d'insulter les sites de résistance à l'islam en les cataloguant comme des officines d'extrême droite, ce qu'ils ne sont pas et les auteurs de quasi nazis, ce qui est insultant pour l'ensemble des rédacteurs et contributeurs. Ces tribunaux font penser à l'histoire de la mouche écrasée par un pilon de trois tonnes.

En fait, Madame Caroline Fourest prend des positions que beaucoup considèrent comme étant pro-islam. Elle semble ne pas connaître les textes coraniques qui assignent à la femme une place d'infériorité comme par exemple, la **sourate 4 verset 34** : *Les hommes ont autorité sur les femmes en raison des privilèges que dieu accorde à certains par rapport à d'autres et en raison des biens qu'ils dépensent pour elles. En l'absence de leurs conjoints, les femmes vertueuses sont chastes. Elles préservent ce que dieu a considéré devoir l'être. En revanche, celles dont vous craignez la sédition, ne vous mettez pas au lit avec elles, vous les relèguerez et vous les battrez, à moins qu'elles ne vous obéissent à nouveau, auquel cas, vous les laisserez tranquilles, Allah étant au-dessus de tout, il est le plus grand.*

Il est évident que **Caroline Fourest** ne pourrait pas assumer sa vie personnelle, sa vie professionnelle, et ses prises de position dans un espace majoritairement islamique. Elle serait remise à sa place de femme, et vite corrigée. Femme soumise, de gré ou de force. De force assurément la concernant, car que dirait-elle, si elle devait se retrouver dans les cas de ces femmes vu par le Coran. **Sourate 2 verset 223**: *vos femmes sont un champ de labour pour vous : cultivez votre champ de la manière qui vous convient, et œuvrez pour vous-mêmes préalablement. Craignez Allah et sachez que vous allez le rencontrer !* Mais elle poursuit en justice Riposte-Laique et Pierre Cassen ! Cherchez l'erreur !

Pour la petite histoire, j'attends encore de la police, et de la justice, la prise en compte de ma plainte pour un cambriolage chez moi en août dernier par un "monte en l'air". Pas de nouvelle depuis ! Tout comme d'ailleurs, les plaintes déposées pour des dénonciations calomnieuses, lors d'une campagne électorale restées sans réponse.

Hier, de nouveau un "monte en l'air" s'est fait surprendre et photographier par une voisine en escaladant les balcons de la résidence en plein jour. La réponse du commissariat fut ubuesque puisque du moment que l'auteur n'avait pas commis d'effraction, tout était normal, et ne nécessitait qu'une main courante. On peut facilement imaginer la valeur d'une main courante au vu d'une plainte classée à la verticale, au vu des préférences juridiques à vouloir s'acharner sur des sites qui dénoncent des réalités coraniques, et dénoncent le danger de l'islamisation de l'Europe et de la France en particulier.

Certes, les propos tenus peuvent paraître rudes aux oreilles judiciaires. Les discours sont fleuris, face à l'aridité humoristique des champions du politiquement correct. La verve d'auteurs jugés "islamophobes" déplaît souverainement aux acteurs de l'internationalisme, complices de l'islamisation. Ces islamo-collabos, idiots utiles inconscients, n'ont aucune clémence envers des souverainistes défenseurs des racines judéo-chrétiennes et de la culture millénaire française. Ils vont même, dans certains cas, jusqu'à déposer la cravate. Jusqu'où sont-ils prêts à aller ? Autrefois, le "sans culotte" avait une signification de roturier, aujourd'hui, le "sans cravate" serait l'expression de révolutionnaire de salon, des Robespierre de pacotille, des hontes, face à Madame Roland et Olympe de Gouge ! Effarante démonstration de la nullité politicienne des bobos de gauche !

Oui, la justice a d'autres dossiers bien plus urgents à traiter, comme rendre la justice envers des citoyens volés,

violés, battus, et insultés, que de “juger” des sites comme Riposte-Laique qui n’est qu’un diffuseur d’opinion, un acteur majeur de la liberté d’expression. Mesdames et Messieurs les juges, reprenez-vous, retrouvez le bon sens, mesurez de nouveau l’importance de cette liberté d’opinion et refusez ces plaintes qui nuisent à la bonne marche de la justice en vous encombrant. Vous comme les citoyens de ce pays, y gagnerez à tous les coups.

Gérard Brazon (Liberté d’expression)